mai 2019 n°158

# Commune de la SÉGUINIÈRE

## Bulletin d'informations municipales

Dossier

## agrandissement de la MAISON MEDICALE

Aides à la plantation de haies
(en page 8)

Une soirée au Musée
(en page 9)

Carnaval des enfants
(en page 10)

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

## City-stades : et de 3 !

**Après avoir ouvert son premier terrain multisport sur l'Esplanade de Bruxelles à la Chapelière en 2012, La Séguinière mettra en service deux nouveaux City-stades.**

L'un sera aménagé au square de l'école Marcel Luneau, accompagné de la création de 20 places de stationnement qui seront mises notamment à disposition des enseignantes de l'école.

Ce terrain multisport sera également ceinturé de trois pistes de course.

Il faut souligner que lors du parcours écocitoyen 2015/2016, les enfants avaient émis le souhait de jeux divers dans cet espace. Nous avions écouté cette demande, l'idée a fait son chemin, elle a germé, elle verra le jour dans le second semestre 2019. Dans le courrier que j'avais adressé aux enfants le 23 juin 2016, j'écrivais : « En ce qui concerne le projet de la cour près des préfabriqués, la mairie a trouvé le projet présenté intéressant. Elle envisage de démolir les préfabriqués comme vous le suggériez ; mais elle ne peut donner la date précise, en effet il faut trouver un autre lieu de stockage pour le matériel. Elle retient l'idée du parking pour les enseignantes, du garage à vélo couvert à la place de ces préfabriqués et le centre de cette cour serait libéré pour des activités sportives tandis que des parterres de fleurs seraient disposés sur les côtés. Je vous remercie de votre implication et du travail de réflexion que vous avez mené pour améliorer les conditions d'accueil des élèves au sein du groupe scolaire ».

Le second multisport naîtra dans le complexe sportif Pierre de Coubertin. En parallèle, les jeux existants aujourd'hui sur le Mail des Pâquerettes (pyramide de corde, toboggan, jeux à ressorts), seront déplacés. Ils seront installés à l'été, sur le complexe sportif à proximité du multisport.

Les City-stades seront à disposition des habitants de La Séguinière, des enfants des écoles et du CALS (Centre Animation La Séguinière).

**NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES DES FAITS ET GESTES DES ENFANTS DANS LES AIRES DE JEUX. LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Le second chantier sportif de l'été fait suite à une demande suivie d'une concertation avec les dirigeants du club de football. Il nous fallait revoir, refaire, le terrain stabilisé qui après plus de trente années de service était fatigué, tant au niveau de sa surface, qu'au niveau du drainage.

Le projet de construction d'un terrain nouvelle génération était en réflexion depuis plusieurs années. Le revêtement stabilisé sera remplacé par une pelouse synthétique. L'objectif de ce projet est d'optimiser l'utilisation du terrain. En ce qui concerne le respect des normes sanitaires et environnementales, La Séguinière a sollicité auprès du Maître d'ouvrage que soient étudiées les alternatives au remplissage du gazon synthétique à base de granulat en caoutchouc.

**La solution, à base de polyéthylène, totalement neutre, qui nécessite la pose d'une sous-couche, dite de souplesse, afin de fournir les performances d'amortissement requises pour la pratique sportive a été retenue par la commission d'appel d'offres.**

Lors du conseil municipal du 11 mars 2019, le choix d'un contrôleur technique a été validé à l'unanimité des membres.

Le contrôle de la conformité des travaux de construction du terrain au cahier des charges est une garantie pour la collectivité. Il permet à la fois de contrôler la nature des matériaux mis en œuvre (couche de fondation drainante, densité des brins de pelouse, innocuité du granulat…) et d'homologuer le terrain pour la pratique sportive au regard des exigences de la Fédération Française de Football.

Le terrain vise le niveau de classement N5 (compétitions régionales) selon le cahier des charges de la Fédération Française de Football.

L'emprise de la surface en gazon sera de 73,40 m X 117 m, pour un terrain de jeu de 68 m X 105 m. Une main courante de 1,10 m de hauteur, remplie de panneaux en treillis soudés laqués, est prévue sur toute la périphérie du stade. Les abris de touches homologués sont prévus pour les joueurs et les arbitres. La couche de souplesse sera mise en place sous le gazon qui aura une épaisseur de 40mm et sera remplie au 2/3 d'un granulat en polyéthylène. L'éclairage sera totalement refait. Le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire) assurera la maîtrise d'œuvre. L'installation est prévue avec des LEDS permettant d'obtenir 120 lux pour les matchs, conformément aux règles de la FFF, mais avec l'avantage de fonctionner à 50% du flux pour les entrainements.

Le démarrage des travaux de ce terrain de football est prévu pour le mois de juin. Les premiers buts pourront être marqués en septembre 2019.

Les normes de sécurité, en ce qui concerne les aires de jeux, sont devenues de plus en plus drastiques et contraignantes.

**Nos services techniques municipaux sont bien sûr au courant des directives, ils doivent veiller à leurs applications au niveau de La Séguinière, car la sécurité passe non seulement par le respect strict des normes, mais aussi par une vigilance accrue de tous les acteurs de la vie locale.**

Les habitants et les parents également doivent être sensibilisés par ces consignes de sécurité, montrer l'exemple en les respectant, et éduquer leur progéniture en ce sens. Nous sommes tous responsables des faits et gestes des enfants dans les aires de jeux. La sécurité est l'affaire de tous.

Le Maire
Conseiller départemental

**Jean-Paul BOISNEAU**

# Carnet

| Naissances | |
|---|---|
| 23/03 | Maxime JOSSELIN |
| 09/04 | Agathe MIRISKI PETETIN |
| 25 /04 | Nino EARD |
| 04/05 | Emy DUVAL DBANE |
| 05/05 | Albane HELLMANN |

| Mariages | |
|---|---|
| 20/04 | Kévin DENIS et Elise AUDOUARD |
| 20/04 | Adrien COUSSEAU et Marion BOISSINOT |

| Décès | |
|---|---|
| 15/04 | Marie-Louise BOUCHET Ep. DELHOMMEAU - 82 ans |
| 17/04 | Benoit JACQUET - 60 ans |
| 23/04 | Yvonne TELLIER Veuve MANCEAU - 93 ans |

L'édition n°158 du bulletin municipal a été mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 17 mai 2019

**Bulletin municipal de la commune de La Séguinière**

Tirage à 1 865 exemplaires

Directeur de la publication :
Jean-Paul BOISNEAU

Directeur de la communication :
Philippe BOUCHET

Crédit photos :
Mairie La Séguinière sauf mentionné

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

DISPONIBLE SUR Google play
Disponible sur App Store

Mairie - Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
**Tél. 02 41 56 90 53**
**accueil@mairie-laseguiniere.fr**

Plus de photos sur : **www.mairie-laseguiniere.fr**

## Commémoration de la Victoire 1945

**MERCREDI 8 MAI**

Deux avions militaires de la base aérienne d'Evreux ont survolé La Séguinière pour marquer l'évènement.

## Café-rencontre

**MARDI 14 MAI**

Les participants au Café-rencontre étaient nombreux à assister au diaporama-conférence sur le Burkina-faso

## HISTOIRE & PATRIMOINE

**JEUDI 9 MAI**

Une soixantaine de membres de l'association ont attentivement pris connaissance des actions en cours et projets de l'association.

## MARCHÉ DU MERCREDI

Le marché a lieu tous les mercredis matin. Il est rappelé aux utilisateurs du parking de la Place de la Mairie de veiller au respect de l'interdiction de stationnement le mercredi matin de 6h30 à 13h00. Le planning des prochaines semaines est le suivant :

| Dates / Commerces | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 22 mai | | | | | | | | | |
| 29 mai | | | | | | | | | |
| 5 juin | | | | | | | | | |
| 12 juin | | | | | | | | | |
| 19 juin | | | | | | | | | |

1) Légumes 2) Poissons 3) Charcuterie/Traiteur 4) Pommes 5) Produits du terroir 6) Jus de pomme (Amitié Sandogo) 7) Cuisine asiatique 8) Rempaillage de chaises 9) Lingerie femmes et hommes.

## DON DU SANG

**Programmation des collectes pour 2020**

Comme chaque année, l'Etablissement Français du Sang des Pays-de-la-Loire a établi la programmation des collectes pour l'année suivante. Les choix ont été réalisés en fonction des besoins des malades, de la hausse des objectifs de prélèvement et des autres collectes organisées. La planification est organisée en tenant compte des potentiels de donneurs présents dans la région. Elle prend également en considération les collectes organisées dans les entreprises et les établissements scolaires pour permettre de proposer aux doneurs une offre de collecte qui, en y aoutant les sites fixes de prélèvement, soit la plus complète possible.

Les propositions de calendrier pour l'année prochaine à La Séguinière et dans les communes du groupement sont les suivantes :

| Date | Lieu de la collecte |
|---|---|
| Me. 05/2/2020 | La Romagne - Espace Galerne |
| **Me. 01/4/2020** | **La Séguinière - Salle des Fêtes** |
| Je. 18/06/2020 | St-Christophe-du-Bois - Salle des Fêtes |
| Je. 13/08/2020 | La Romagne - Espace Galerne |
| **Me. 14/10/2020** | **La Séguinière - Salle des Fêtes** |
| Ma. 22/12/2020 | St-Christophe-du-Bois - Salle des Fêtes |

## BRUITS DE VOISINAGE

La réglementation en matière de bruit est fixée par l'arrêté préfectoral du 30/12/1999 "relatif à la lutte contre les bruits de voisinage". En ce qui concerne les travaux des professionnels, les engins bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés. Pour les particuliers, l'arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage comme les tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies …

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;**
**Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;**
**Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Généralement, une simple discussion entre voisins suffit à régler ce type de problème. Si toutefois une médiation était nécessaire, les services municipaux sont à votre écoute.

## ECLAIRAGE PUBLIC

**Modification de la programmation des horloges**

Conformément aux recommandations visant à réduire la pollution lumineuse, à laquelle la commune contribue depuis plusieurs années, les services techniques procéderont à un arrêt des éclairages publics de mai à août.

Durant cette période, l'éclairage nocturne sera maintenu seulement le long de l'avenue de Nantes (1 candélabre sur 2) et dans les carrefours sensibles. Les avantages de cette mesure sont à la fois économiques et écologiques.

## Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 11 juin en mairie. Ces séances sont publiques : chacun est invité à y assister.

Au conseil du 13 mai dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Attribution du marché pour le terrain synthétique,
- Attribution du marché pour l'aménagement de deux terrains multisport,
- Acquisition d'un véhicule pour les services techniques,
- Fixation des loyers futurs de la maison médicale,
- Approbation du projet de lotissement « Le Bordage »,
- Convention pour la desserte en eau potable du lotissement communal « Le Bordage »,
- Avis de la commune sur l'atelier 3 « Environnement et Commerce » du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Attribution du marché pour le programme voirie 2019,
- Tarification de la restauration scolaire pour 2019/2020,
- Renouvellement de l'emploi d'animateur pour la pause méridienne,
- Indemnités élections,
- Utilisation de carnets à souches pour la régie « Droit de Place »,
- Acquisition d'un logiciel pour la gestion du cimetière,
- Remboursement de dégradations diverses.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

## PROJET DE COOPERATIVE JEUNESSE

**Centre Social Ocsigène**

Le projet de coopérative jeunesse des services va démarrer en juillet prochain. Il s'agit d'une vraie entreprise créée et tenue par un groupe de jeunes durant les 2 principaux mois de l'été. Accompagnés par un animateur du Centre Social et un animateur économique, ils proposeront leurs services pour réaliser des travaux et des missions à destination des particuliers et des entreprises. Les jeunes de 16/20 ans, domiciliés sur les communes du territoire d'Ocsigène, intéressés par ce projet doivent candidater en contactant le CSI par mail ou bien sur Facebook. Les entreprises et les particuliers qui ont des chantiers à réaliser durant l'été peuvent également se rapprocher du CSI.

**Association Centre Social Intercommunal Ocsigène**
18 rue d'Anjou 49280 Saint-Léger-sous-Cholet
Tél. 02 41 56 26 10 - Courriel : csinter@wanadoo.fr
Site internet : http://ocsigene.centres-sociaux.fr
Facebook : « Centre Social Intercommunal Ocsigène »

## GRAND DÉBAT NATIONAL

**Consultation des cahiers**

Le grand débat national, engagé le 15 janvier 2019 à l'initiative de l'Etat s'est concrétisé au niveau départemental par la tenue de 118 réunions d'initiatives locales et le dépôt de 1313 contributions dans 127 cahiers citoyens, dont 1 à La Séguinière, ouverts par les maires.

Les cahiers citoyens précités ayant recueilli les contributions de manière publique, ils constituent, à ce titre, des documents administratifs communicables et sont consultables par tout demandeur auprès du service des archives départementales de Maine-et-Loire.

Dans ce cadre, tout administré intéressé peut se rapprocher de ce service dont les coordonnées figurent ci-dessous, afin que les modalités de consultation et/ou de transmission lui soient précisées.

**Archives départementales de Maine-et-Loire**
**106, rue de Frémur 49000 ANGERS**
**Tél. 02 41 80 80 00 - www.archives49.fr**

# Tribune

## Ensemble pour La Séguinière

**Devoir de commémoration !**

Les années se suivent et se ressemblent d'une commémoration à l'autre mais n'oublions jamais les sacrifices de nos ainés pour défendre notre liberté lors des combats passés.

Heureusement, lors des événements du souvenir, les anciens combattants sont toujours présents pour nous les rappeler même si d'une année à l'autre, les effectifs s'étiolent...

C'est également toujours avec une grande admiration qu'on peut voir les conjointes de nos héros très présentes à leurs côtés car fières et conscientes des sacrifices réalisés. Toutes les générations, notamment les plus jeunes ne peuvent pas s'imaginer les horreurs d'une guerre et ne se sentent d'ailleurs, pas toujours concernées. Cela peut se comprendre car c'est très loin de leurs préoccupations quotidiennes et c'est pourquoi il est important de transmettre l'Histoire dès le plus jeune âge et que perdure le souvenir lors des commémorations.

On ne peut donc que se féliciter quand des anciens combattants rencontrent les écoliers pour témoigner et répondre à leurs nombreuses questions. Ou alors que des jeunes soient présents, accompagnés de leurs parents, lors des commémorations.

N'oublions donc jamais et commémorons nos combattants !

**ENSEMBLE POUR LA SÉGUINIÈRE -** Liste majorité municipale

## La Séguinière… Demain

L'article de la liste « *La Séguinière… Demain* »
ne nous est pas parvenu.

**LA SÉGUINIÈRE… DEMAIN -** Liste minorité municipale

# Projet d'extension de la Maison Médicale de La Séguinière

**La commune a construit, en 1998, un ensemble immobilier sur un espace public dans l'objectif de le céder en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) aux porteurs d'un projet de cabinet médical, pour une partie, et à un organisme bancaire pour l'autre. Puis, en mai 2015, à la demande des professionnels de santé, dans le but cette fois-ci de faciliter l'accueil de nouveaux associés, le conseil municipal a accepté de racheter la partie de l'ensemble immobilier concernée et de la mettre à disposition sous forme de bail aux mêmes occupants.**

Début 2018, les associés de la SCM (Société Civile de Moyen) de La Séguinière ont sollicité l'agrandissement du bâtiment qu'ils occupent. Ceci pour répondre à leur ambition d'évolution et permettre de pérenniser l'offre de soin à La Séguinière pour les 15 prochaines années. Les associés ont affirmé dans un courrier du 27/2/2018 que la maison médicale « *restera dans l'avenir à ce maximum de capacité et donc le développement du cabinet sera limité à ce projet* ».

En mars 2018, le conseil municipal a fait le constat que la Maison Médicale était presque totalement occupée, le dernier cabinet (initialement destiné à un second dentiste) encore potentiellement disponible à la location ayant été redistribué en salle panoramique (radiologie) pour le dentiste avec l'accord des autres occupants.

**La maison médicale ne disposait donc pas de la superficie suffisante pour accueillir des médecins supplémentaires notamment ceux qui s'étaient mis d'accord avec l'équipe en place pour une association prochaine.**

La municipalité a considéré alors qu'il était important pour le fonctionnement de la structure et pour la qualité des soins sur le territoire de trouver à compléter l'équipe de médecins généralistes. Par conséquent, il a été décidé de ne pas attendre et d'étudier la faisabilité technique et économique d'une extension de la Maison Médicale pour pouvoir répondre à la demande.

## Composition de la Société Civile de Moyen

Les médecins sont regroupés au sein d'une SCM, structure juridique, qui comprend 4 omnipraticiens, tous spécialistes en Médecine Générale (dont 1 praticien ayant la capacité d'addictologie et 1 praticien Maître de stage universitaire auprès de la Faculté de Médecine d'Angers) :

- Dr FRAPPIER Arnaud installé depuis mai 2003
- Dr FIERS Jarmila installée et associée depuis janvier 2017
- Dr GEFFARD Marie installée et associée depuis avril 2018
- Dr PETITEAU Guillaume installé et associé depuis avril 2018

Les besoins identifiés avec les professionnels de santé comprenaient 2 cabinets supplémentaires, 1 salle d'attente et 1 espace de circulation pour une surface totale nouvelle d'environ 80m².

Trois architectes ont été sollicités pour déposer une offre comprenant une tranche ferme « étude de faisabilité pour l'extension de la maison médicale » et une tranche conditionnelle « mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la maison médicale ». C'est la proposition de l'agence A Propos Architecture de Saint-Léger-sous-Cholet qui a été retenue par délibération du 9/4/2018.

## Plan de situation

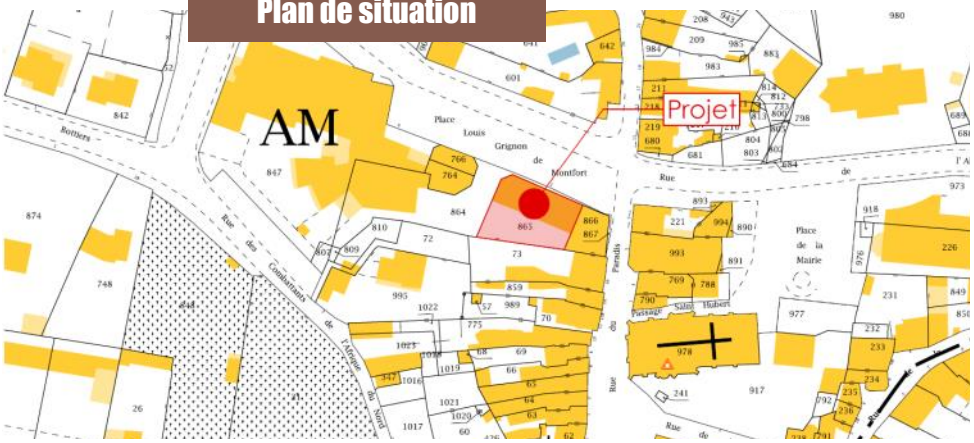


## Environnement existant

Le terrain se situe au 2 Place Louis Grignon de Montfort, dans le centre bourg de la commune. La parcelle concernée par le projet est d'une superficie de 561 m².

L'environnement est constitué d'habitations de centre bourg mais également de services et commerces.

La maison médicale regroupe aujourd'hui:

- 1 cabinet dentaire avec secrétariat,
- 3 cabinets médicaux avec secrétariat,
- 1 cabinet infirmier (DEHOUX Jean-Damien).

En juillet 2018, fort de l'étude menée par le maître d'œuvre, le conseil municipal a confirmé sa position visant à tout mettre en œuvre pour proposer à La Séguinière une offre de soins répondant aux besoins des habitants et a validé la tranche conditionnelle pour :

- *Une restructuration de l'existant en créant dans une salle de consultation de 20 m² un espace d'attente et un couloir de circulation,*
- *Une extension de 70m² permettant l'ajout de 3 cabinets desservis par un couloir de 9 m².*

L'avant projet et le plan de financement ont été approuvés en février 2019. Les grandes lignes de l'esquisse ont été reprises pour un montant des travaux estimé à 179 700 € HT.

Le projet d'extension s'implante en limite de propriété à l'ouest, dans l'alignement du pignon existant, et au sud dans l'alignement du muret existant.

Il reprend les caractéristiques architecturales du milieu existant afin de s'intégrer au mieux dans son environnement :

- *Les façades seront en mur enduit de même couleur que l'actuelle, soit ton pierre. Un habillage briques identique à l'existant sera ajouté sur les encadrements de fenêtres et sur certaines parties des façades visibles depuis l'espace public. Un enduit ton brique sera utilisé pour les façades situées en intérieur d'îlot afin de souligner le jeu de volumétrie du bâtiment.*
- *Les menuiseries seront en alu de même couleur qu'avant, soit couleur blanche.*
- *La couverture sera réalisée en tuiles de couleur rouge avec la même pente que l'existant, soit environ 35%. Seule la partie de l'extension en jonction avec l'existant et la partie située en intérieur d'îlot et non visible depuis la rue seront réalisées en couverture étanchéité sur dalle béton (pente 1%).*
- *Le bâtiment actuel est inchangé. Seuls des travaux de réaménagements intérieurs sont prévus à la jonction avec l'extension.*
- *L'extension sera raccordée aux branchements du coffret EDF de l'existant.*
- *Les dalles et descentes d'eaux pluviales seront raccordées aux réseaux EP (Eaux Pluviales).*
- *Les eaux usées seront raccordées aux réseaux EU (Eaux Usées).*
- *Les espaces non bâtis de la parcelle sont prévus engazonnés.*

| Nature des travaux | Montant € |
|---|---|
| **Structure**<br>Gros Œuvre - Terrassement | 64 500 |
| **Toiture et isolation extérieure**<br>Ravalement - Charpente - Etanchéité | 28 800 |
| **Corps d'état secondaire**<br>Menuiseries extérieures aluminium<br>Menuiseries intérieures bois<br>Cloisons sèches<br>Revêtements de sols scellés - faïence<br>Plafonds suspendus<br>Peinture - Revêtements muraux | 60 400 |
| **Lots technique**<br>Electricité<br>Chauffage gaz - Ventilation - Plomberie | 26 000 |
| **Total 1 : Travaux** | **179 700** |
| Honoraires architecte | 23 964 |
| Autres études et diagnostics | 6 015 |
| **Total 2 : Etudes - Missions** | **29 979** |
| **Total Général (1 + 2) en € HT** | **209 679** |

## Vue en plan du projet

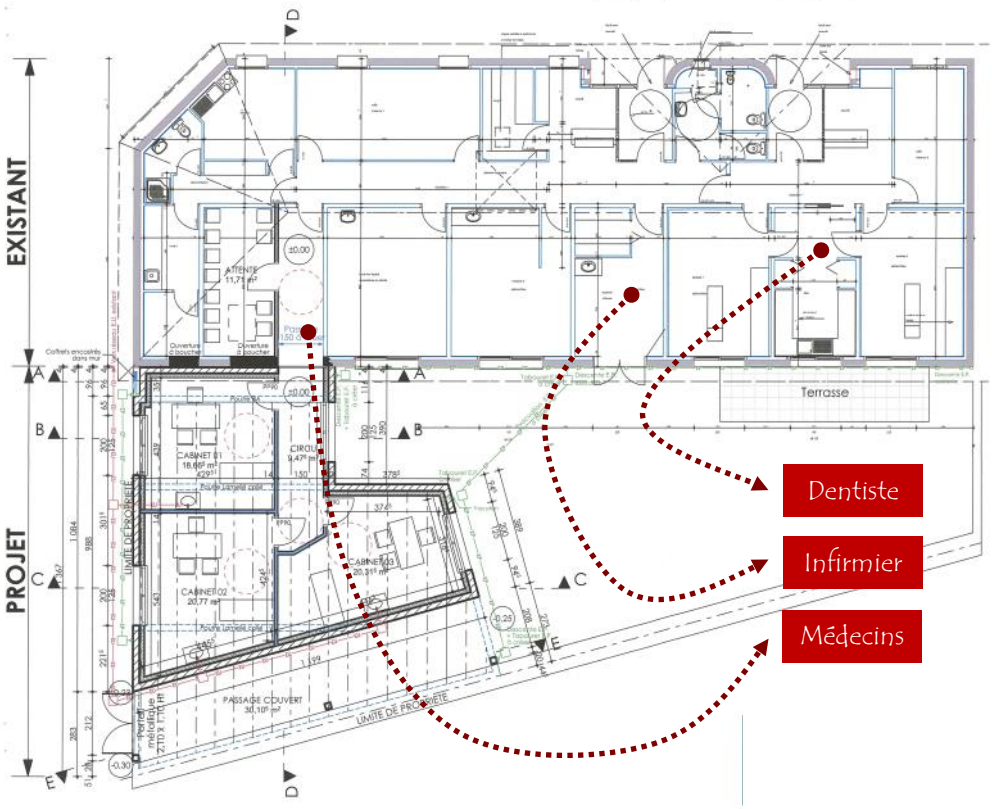


## Calendrier prévisionnel :

- 11 juin 2019 : Approbation du Dossier de Consultation des entreprises par le Conseil municipal.
- Du 12 juin au 10 juillet 2019 : Délai de consultation d'entreprises.
- 9 septembre 2019 - Choix des entreprises par le Conseil municipal.
- 15 octobre 2019 - Démarrage des travaux.
- Juillet 2020 - Fin du chantier.

## Arrivée d'une nouvelle dentiste

Mme Pauline CHESNÉ s'installera à la Maison Médicale de La Séguinière à compter du **3 juin prochain**. Elle exerçait son activité libérale jusqu'à présent à Rezé (44) et souhaitait revenir dans le choletais, sa région d'origine. Elle remplace le docteur HAINIS, parti à la retraite à l'automne dernier.

**Rendez-vous possibles en appelant au 09 86 74 41 92 ou 09 82 60 25 95.**

# Haie bocagère

## Campagne d'aide à la plantation d'une haie

### Pourquoi planter une haie bocagère ?

Une haie bocagère est multifonctionnelle. Les arbres champêtres, qui la composent ont un impact positif et durable sur de nombreux aspects :

- ***Protection du sol de l'érosion***
- ***Amélioration de la gestion de la ressource hydrique***
- ***Production durable de bois***
- ***Reconstruction de l'identité de la région***
- ***Protection des animaux et des cultures du soleil, de la pluie ou du vent.***

### Comment faire si vous avez un projet ?

Contactez Mission Bocage le plus tôt possible pour exposer votre projet et fixer un rendez-vous avec l'un des techniciens qui vous accompagnera pour :

- ***L'étude du projet sur le terrain***
- ***La fourniture des plants et accessoires (paillage biodégradable, protections gibiers…)***
- ***Des conseils pour la préparation du sol***
- ***La plantation de la haie***
- ***Des conseils pour la taille des arbres jusqu'à 5 années suivant la plantation.***

### Coût :

Comptez environ 4,5 € du mètre linéaire (paillage compris) subventionné à hauteur de 50 %.

### Et le jour de la plantation ?

N'hésitez pas à inviter vos voisins, des associations de randonneurs, des bénévoles et à faire de votre plantation un temps de partage et de convivialité.

Mission bocage peut également vous aider à recruter des planteurs volontaires.

**Validez votre projet avant le 31 août 2019 pour bénéficier des aides à la plantation.**

**MISSION BOCAGE**
Rue Robert Schumann - La Loge
49600 - BEAUPREAU EN MAUGES

**Téléphone 02.41.71.77.50**
**contact@missionbocage.fr**

# Agenda

## MAI

**SAMEDI 25 / 10h00**
ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS
**Municipalité**
Espace Roger Dronneau
(rue du Manoir)
Vous êtes attendus nombreux pour une présentation de la commune et obtenir des réponses à toutes vos questions. Lors de cet accueil, sera remis également le passeport nouveaux résidents.

**SAMEDI 25 / 10h45**
ACCUEIL DES BÉBÉS 2017 & 2018
**Municipalité**
Théâtre Prévert

## JUIN

**DIMANCHE 2**
VIDE-GRENIER
**Entente Tennis Club**
Espace Sportif Coubertin

Exposants rue Brouillet

Le club de tennis organise la 12ème édition de son vide-grenier et de sa fête du tennis.

Au programme des animations pour tous : tournoi surprise, plateau pour les jeunes, découverte du tennis, bar et restauration, structure gonflable…
*Inscriptions / contact pour le vide-grenier au 06 80 40 92 08 Tarif : 6€ les 3 mètres*

**MERCREDI 5 / 18h00 - 20h00**
INSCRIPTIONS
**Saint-Louis Basket**
Salle de la Garenne (La Clairière)

**MERCREDI 5 / 20h30**
ASSEMBLEE GENERALE
**ACLI**
Espace Prévert
L'Association Culturelle et de Loisirs Intercommunale propose des cours Art Floral, Tricot, Couture, Patchwork, peintures...

**MERCREDI 12 / 19h00**
ASSEMBLEE GENERALE & INSCRIPTIONS
**ASEG Gymnastique Compétition**
Espace Prévert

**SAMEDI 15 / 10h30 - 12h00**
ASSEMBLEE GENERALE & INSCRIPTIONS
**Saint-Louis Basket**
Salle de la Garenne (La Clairière)

**SAMEDI 15 / 19h30**
BAL COUNTRY
**Seguiwest**
Salle des Fêtes
Bal ouvert à tous (danseurs ou non).
*Entrée 6€, bar, stand gâteaux.*
*Infos et réservations 06 20 74 68 67*
*https://seguiwest.wixsite.com/seguiwest*

**DIMANCHE 16 / 14h30 & 16h00**
GALA DANSE
**Danse Roll & Co**
Théâtre Espace Prévert
Spectacle de danse modern-jazz
*Tarifs : adultes 5 € / étudiants et - de 18 ans 2,50 €. Gratuit - de 4 ans.*
*Réserv. tickets 12/6 de 16h à 18h - Maison Sel*
*Vente sur place le jour du gala.*

**MARDI 18 / 19h00**
ASSEMBLEE GENERALE
**Troupe de théâtre Les Zygomatics**
Salle Prévert

**DIMANCHE 23 / A partir de 11h15**
FÊTE DE L'ECOLE PRIVEE
**Association des Parents d'Elèves**
Ecole rue de la Grande Fontaine
L'APEL organise la kermesse annuelle sur le hème « A la découverte de la nature »
Départ du défilé à 11h30 de la Maison d'Accueil / Pause-repas 12h30 - 15h00...

**MERCREDI 26 / 20h30**
ASSEMBLEE GENERALE
**Danse Roll & Co**
Salle des Fêtes

**VENDREDI 28 / 19h00**
ASSEMBLEE GENERALE
**Ségui'Singers**
Salle des Fêtes

**SAMEDI 29 / 15h00**
FÊTE DE L'ECOLE PUBLIQUE
**APE Marcel Luneau**
Salle Pierre de Coubertin

# ACTIVITÉS SENIORS

**Les activités seniors (sur inscriptions) seront reconduites la saison prochaine selon le même schéma que ce qui existe aujourd'hui, à savoir :**

### GYM DOUCE

2 cours, le mardi de 9h45à 10h45 et de 10h45 à 11h45.
La participation financière reste fixée à 30 euros (pour 26 séances). Les inscriptions seront prises à partir du mardi 4 juin à l'accueil de la mairie. De nouvelles personnes (hommes ou femmes) sont les bienvenues.

### DANSE EN LIGNE

Les cours reprendront également les vendredis pour celles qui ont déjà participé. Un cours pour débutant pourra être ouvert s'il y a suffisamment de demandes (10 minimum). Dans tous les cas, confirmés ou débutants, vous devez vous inscrire en mairie. Le prix définitif (qui ne dépassera pas les 50 € pour 24 séances) sera fixé en fonction du nombre de cours et du nombre de participants.

D'autres activités sont en préparation, elles vous seront présentées dans le prochain bulletin municipal.

# Bibliothèque

Ce mois-ci, Monique et Anne-Marie vous conseillent, pour les petits à partir de 1 an, une série de documentaires « Animaux Animés » de Charles PAULSSON.

Ce sont des livres de petit format, tout en carton, ce qui est pratique pour les jeunes enfants qui pourront les manipuler avec aisance. Le carton est solide : pour les abîmer il faut y aller...

Les différentes animations plairont aussi, que ce soit des flaps, des petites fenêtres à ouvrir pour découvrir ce qui se cache derrière ou encore des systèmes de tirettes (comme c'est le cas pour le changement des yeux du chat : ici, on voit la pupille en fente, mais lorsqu'on rabaisse la tirette, la pupille devient ronde).

Les illustrations sont très jolies, très colorées de quoi attirer l'œil et plaire aux petits. Ce sont donc des livres bien sympathiques grâce aux animations, et pratiques de part leur taille.

Plusieurs titres sont disponibles : le chat, la grenouille, la baleine bleue, le loup, le poux, l'ours brun, l'abeille domestique et l'escargot.

N'hésitez surtout pas à les faire découvrir à vos petits.

***Pour info** : de nouveaux achats ont été fait, notamment des bandes dessinées (pour les tous petits, enfants, ados, adultes)*

***Bonne lecture à tous.***
***L'équipe des bénévoles***

**Horaires d'ouverture**
Lundi : 16h45 à 18h30
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 17h30 à 19h00
Jeudi : 17h30 à 19h00
Samedi : 10h30 à 12h00

# Sortie au Musée

## le 6 septembre

A vos Agendas

**Après le succès rencontré lors de la visite découverte du musée d'Art et d'Histoire, toujours en partenariat avec l'Agglomération du Choletais, la Mairie de La Séguinière vous proposera le vendredi 6 septembre 2019 une visite découverte d'une heure environ du musée du textile.**

Les modalités d'inscription seront indiquées dans le prochain bulletin municipal.

Venez entre amis et en famille découvrir ou redécouvrir le Musée du Textile et de la Mode au travers un panorama riche et vivant de l'industrie textile choletaise. Les étapes de fabrication de la fibre au fil et du fil au tissu vous seront dévoilées, tout comme les collections de linge de maison, de mouchoirs et de mode enfantine qui ont fait la renommée du territoire.

Pour clore la soirée, la commune offrira un apéritif dinatoire aux personnes présentes.

Fin de la soirée prévue vers 22h00

# Le Carnaval des Enfants

**L'association d'assistantes maternelles les « Minis-Pouces » organisait le mardi matin 30 avril dernier le carnaval des enfants.**

Le défilé bigarré composé d'une cinquantaine d'enfants a emprunté un circuit de près de 2km dans les rues du centre bourg au son de la musique et des maracas.

Encadrés par les assistantes maternelles et quelques parents, les princesses, super-héros et autres animaux sauvages ont fait une pause bien méritée, à mi-parcours, à la mairie.

Les deux MAM « Graines de Malice » et « Les Lapinous » ont activement pris part à une manifestation lancée, il y a plus de 15 ans par le RAM (Relai d'Assistantes Maternelles) du Centre Social Ocsigène.

Cette année, exceptionnellement, le Multi-Accueil du CALS (Centre d'Animation La Séguinière), et ses 18 enfants, ne participait pas au Carnaval en raison d'un manque de personnel pour assurer l'encadrement suffisant.

Les petits de 0 à 4 ans devraient toutefois être réunis l'an prochain au grand complet pour animer le village, le temps d'une matinée, et faire perdurer une tradition bien appréciée à La Séguinière.

## Informations diverses

### CLASSES 9

Pour les personnes concernées, merci de noter dans vos agendas la date du

**Samedi 16 novembre**
**à partir de 12h30**
**Salle des fêtes de la Séguinière**

**Renseignements et inscriptions :**
06 33 22 39 15

### EXPOSITIONS

Nous avons le bocage dans notre région, nous avons aussi la Moine mais d'autres milieux naturels, au Sud de la Loire, sont à notre portée. Il suffit de faire un petit effort pour découvrir le riche patrimoine naturel de l'Anjou.

Un **Espace Naturel Sensible** c'est un milieu naturel offrant un intérêt majeur sur le plan paysager, naturel, géologique ou écologique et pouvant être soumis à des enjeux ou à une menace extérieure (pression urbaine, abandon…).

Le Département soutient la préservation et la restauration des milieux naturels sensibles en Maine-et-Loire notamment au travers de sa participations aux « Rendez-vous Nature » proposés par des associations jusqu'en novembre 2019.

Ainsi, l'association du Prieuré de Saint-Rémi-la-Varenne organise plusieurs balades au cours de l'été :

- Lundi 22/7 de 15 à 17h « Le Bocage et ses secrets »
- Jeudi 25/7 de 15 à 17h « Ça grouille dans la mare »
- Lundi 19/8 de 15h à 17h « Le sens des arbres ».

Réservations obligatoires : 02 41 57 32 32
**contact@prieure-saint-remy.fr**

# Tennis de Table La Séguinière

Très belle fin de saison avec la montée de deux équipes à l'échelon supérieur...

Future équipe de D1

L'équipe 1 composée de Yann, Laurent, Olivier, Julien et Cyril accède en première division.

L'équipe composée de Boris, Nicolas, Quentin et Maxime monte en deuxième division.

Il y aura donc la prochaine saison : 1 équipe en D1, 2 équipes en D2, 1 équipe en D3, 1 équipe en D4.

De plus, deux équipes évolueront en championnat « Jeunes.

**L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 28 juin 2019 à 20h00 Salle Pierre de Coubertin avec signature des licences.**

Future équipe de D2

# Football ChristopheSéguinière

**Fin de saison positive pour le club avec maintien de l'équipe senior 1 au niveau Régional, notamment à la faveur d'une deuxième partie de championnat remarquable (8 victoires sur 10 matchs) et montée des équipes réserves 2 & 3 aux niveaux départementaux supérieurs (D3/D4). En coupe, l'aventure continue avec les 1/2 finales à jouer pour les U19, qui rencontreront le SOC de Cholet en Coupe de l'Anjou et pour l'équipe senior 2 en Coupe des Réserves. Le foot animation, pour les plus jeunes, est également à l'honneur : les U11 et U13 participeront aux finales du challenge départemental les 15 et 16 juin.**

**Tous ces résultats sont le fruit d'un projet club axé, encore plus depuis la fusion, sur la formation et se caractérise par la constitution d'une équipe d'animateurs diplômés, certifiés ou en cours de formation dans chaque catégorie.**

L'assemblée générale qui se déroulera le **samedi 6 septembre 2019 à 10h00** dans le tout nouveau foyer réalisé par la commune de Saint-Christophe-du-Bois sera l'occasion de revenir sur ce bilan très positif mais aussi d'évoquer les projets portés par le club.

Les dirigeants sont plein d'ambition pour aborder la saison 2019/2020 et remercient les communes pour les équipements performants qui seront prochainement mis à leur disposition (Salle de convivialité à Saint-Christophe-du-Bois et Terrain synthétique à La Séguinière).

### Séances d'inscriptions prévues :

| Dates | Horaires | Lieu |
|---|---|---|
| Mercredi 12 juin | 18h00 à 20h00 | St Christophe |
| Samedi 15 juin | 10h00 à 12h00 | La Séguinière |
| Mercredi 19 juin | 18h00 à 20h00 | St Christophe |
| Samedi 22 juin | 10h00 à 12h00 | La Séguinière |

Lors de l'inscription, le club remettra un certificat qui sera complété et signé par le médecin traitant. Tous les renouvellements et nouvelles inscriptions seront dématérialisés avec communication de l'adresse mail. **Les pièces à fournir seront de préférence numérisées et envoyées à l'adresse suivante : tesson.cathy@orange.fr**

**Pour les nouveaux joueurs :** *une photo et copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille.* **Pour les licenciés** *: une photo*

A défaut, les pièces pourront être déposées au format papier chez :
*Cathy TESSON 1, rue des Jonquilles à La Séguinière - Tél. 06 73 65 86 68.*

### Prix des licences :

| Catégories | Tarif normal | Tarif permanences |
|---|---|---|
| U6 à U13 | 105 € | 85 € |
| U14 à U17 | 120 € | 100 € |
| U19 Seniors | 130 € | 110 € |
| Vétérans Loisirs | 110 € | 90 € |

**Portes ouvertes** pour les catégories jeunes (garçons et filles) au stade de La Séguinière : pour les **U6-U7** (2012 à 2014) les 29/5, 5 et 12/6 de 13h45 à 15h15 / pour les **U8-U9** (2010 à 2011) les 29/5, 5 et 12/6 de 13h45 à 15h15 / pour les **U10-U11** (2008 à 2009) les 29/5, 5 et 12/6 de 15h15 à 16h45 / pour les **U12-U13** (2006 à 2007) les 29/5, 5 et 12/6 de 17h15 à 18h45 /pour les **U14-U15** (2004 à 2005) les 21, 23 et 28/5 de 18h30 à 20h00 / pour les **U16-U17** (2002 à 2003) les 21, 23 et 28/5 de 19h30 à 21h15.

**Contact** : Donovan Artu (Educateur Salarié / Coordinateur Jeunes)
07 77 31 19 13 ou donoartu@gmail.com

## 1ère édition du Marché de Printemps
## Ecole Privée Notre-Dame

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves, ce marché s'est déroulé dans l'enceinte de l'école, une manière originale de découvrir ou redécouvrir les cours de « récré » en dehors du temps scolaire.

Les familles ont pu flâner le long des étals de plants de fruits et légumes, de fromages, de bières artisanales, de saucissons mais encore de bijoux et de créations manuelles (bois, tissus…). Les petites têtes blondes se sont amusées avec les nombreux jeux présents dans la cour (jeux géants ou de société) ou bien encore ont profité d'une balade à poney, à leur plus grande joie ! Les plus grands ont découvert le jeu du Palto.

Un petit creux ? Crêpes et pizzas étaient proposées aux gourmands !!

C'était l'occasion également pour les familles de venir retirer les commandes de sacs que les enfants avaient réalisés avec leurs dessins sur le thème de l'année : « A la découverte de la Nature ».

L'association remercie l'ensemble des parents d'élèves, des participants ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé au succès de cette manifestation. L'intégralité des bénéfices permettra d'améliorer la vie de l'école.

L'APEL

# Concours du fleurissement à La Séguinière

Vous êtes nombreux à jardiner pour votre jardin d'agrément ou pour votre potager. Tout votre travail embellit la commune. La municipalité vous invite à vous inscrire à ce nouveau concours.

Les catégories proposées sont les suivantes :

**1 ère : Jardinet fleuri visible de la rue**
**2ème : Fleurissement sur balcon ou à l'avant de la maison (Maison d'accueil)**
**3ème : Jardin potager visible ou non de la rue**

Le règlement vous est présenté ci-après, il est également consultable en ligne sur le site internet de la commune dans la rubrique « actualités ». L'augmentation du nombre d'habitants nous contraint maintenant à une inscription préalable. N'hésitez pas ! Vous avez la possibilité de vous inscrire de plusieurs manières : en mairie, par mail, ou en remplissant le bulletin d'inscription (ci-dessous) et en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie. La municipalité vous réserve des récompenses et vous recevrez les résultats du concours dès le mois de juillet sachant que la remise des prix se déroulera en septembre.

**Le passage du jury aura lieu dans la période du 24 juin au 5 juillet.**

## RÈGLEMENT

**Article 1er : Objet du concours**

La commune de La Séguinière organise, tous les deux ans le concours d'embellissement. Il a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de :

- *l'embellissement par le fleurissement,*
- *l'usage des bonnes pratiques de jardinage pour le développement durable,*
- *la biodiversité du jardin potager.*

**Article 2 : Modalités d'inscription**

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants, propriétaires et locataires, excepté aux membres du jury. Un bulletin d'inscription doit être remis.

**Article 3 : Catégories du concours**

*1ère catégorie :*
Jardinet fleuri visible de la rue
*2ème catégorie :*
Balcon ou « avant de maison » fleuri à la Maison d'Accueil
*3ème catégorie :*
Jardin potager paysagé visible ou non de la rue, un rendez-vous sera pris dans ce dernier cas..

**Article 4 : Critères d'évaluation**

Trois critères sont pris en compte : l'aspect général du fleurissement ou du jardinage dans le potager, la biodiversité et la pratique durable (espèces économes en eau, paillage, non utilisation d'herbicides chimiques).

**Article 5 : Composition du jury**

Le jury est composé de personnalités diverses volontaires : membres de la commission environnement et cadre de vie, conseillers municipaux et bénévoles intéressés (pour ces derniers, vous êtes invités à vous inscrire en mairie).

**Article 6 : Déroulement du concours**

Le passage du jury aura lieu du 24 juin au 5 juillet 2019.

**Article 7 : Photos**

Les participants autorisent la commune de La Séguinière à utiliser les photos qui seront celles du fleurissement ou des légumes pour les potagers.

**Article 8 : Remise des prix**
Elle aura lieu en septembre. Une invitation sera envoyée aux participants.

Dans chacune des 3 catégories, 3 gagnants seront récompensés au cours d'une cérémonie à la mairie.

Le verre de l'Amitié sera servi en remerciement des efforts des participants à l'embellissement de la commune de La Séguinière.

## Bulletin d'inscription 2019 Concours du fleurissement

| | |
|---|---|
| NOM | |
| Prénom | |
| Adresse | |
| | |
| Téléphone | |

| Catégories | Choix |
|---|---|
| 1) Jardinet fleuri visible de la rue | |
| 2) Balcon... fleuri Maison d'Accueil | |
| 3) Jardin potager (*) | |

A déposer, avant le passage du jury, à la mairie ou à envoyer par mail : **accueil@mairie-laseguiniere.fr**

*(*) Pour la catégorie 3, merci de préciser si votre jardin est « non visible de la rue » afin de vous contacter avant le passage.*